



Municipalité de Chelsea
100, chemin Old Chelsea, Chelsea QC J9B 1C1
Téléphone : 819 827-1124 | Télécopieur : 819 827-2672
www.chelsea.ca

Compte rendu de la rencontre du Comité ad hoc sur la faisabilité d'un parc linéaire à Chelsea, tenue le 28 juillet 2015 au sous-sol de la bibliothèque du 100 chemin Old Chelsea

Présences : Michel Gravel, Alain Piché, Marie Danielle Michaud, Michel Hébert, Caryl Green, Pierre Guénard, Charles Ricard

Absences : Yves Béthencourt, Simon Joubarne, Paola Zurro

Invités : Louis Carpentier (Vélo Québec), Carine Discazeaux (Vélo Québec)

1- Mot de bienvenue

Michel Gravel fait une courte présentation de Sentiers Chelsea Trails, une ONBL et partenaire de la municipalité dans le projet de transformation de l'emprise ferroviaire en sentier à usage multiple. Il fait état du Plan directeur de transport actif dont un élément principal est la conversion du corridor ferroviaire. Il fait également état du mandat et travail du comité ad hoc de la municipalité qui doit remettre son rapport le 4 novembre prochain.

2- Présentation du projet de parc linéaire à Chelsea

Alain Piché présente le PPT sur le projet qui a été présenté au comité général de Chelsea. Ce document propose d'aller de l'avant avec le projet de conversion et propose également de le faire en deux étapes : premièrement enlever les rails et les dormants et de niveler le sentier avec de la poussière de roche et installer des barrières; et deuxièmement procéder à des aménagements selon les besoins exprimés par les usagers et des riverains.

3- Vélo Québec partage ses expériences et connaissances en ce domaine

Louis Carpentier et Carine Discazeaux présentent Vélo Québec (VQ) (un ONBL) et dont le mandat est de défendre les intérêts des cyclistes. VQ est actif dans plusieurs dossiers dont le transport actif, la Route verte, et vient en appui à plusieurs projets de conversion d'emprise ferroviaire au Québec. VQ ont aussi une bonne connaissance des programmes gouvernementaux qui peuvent soutenir le financement du projet.

Ils mentionnent qu'ils sont impressionnés par le travail accompli à ce jour et par la détermination de la municipalité à vouloir compléter ce projet dans un délai raisonnable. Un avantage du projet est que la municipalité est propriétaire du corridor ferroviaire sur son territoire.

Selon eux il est primordial d'effectuer une analyse minutieuse de l'emprise et d'investir dans la stabilité de l'emprise afin d'éviter des problèmes à long terme. VQ offre des services d'analyse dans ce domaine. M. Carpentier et Mme Discazeaux font état de deux récents projets (Rigaud et Les Etchemins) dans lesquels VQ est impliqué.

Michel Gravel demande aux représentants de VQ si l'organisme serait intéressé à s'impliquer dans notre projet ? M. Carpentier et Mme Discazeaux confirment leur intérêt.

Action : Carine Discazeaux doit faire parvenir une offre de service à la municipalité avant le 5 août afin que le comité ad hoc puisse en discuter à leur prochaine réunion.

Fin de la réunion